



Bourg
sur Gironde

AU FIL DES JOURS

Bulletin d'informations de la ville Bourg - N° 17 juillet 2022



**Chères Bourquaises
et chers Bourquais,**

Nous retrouvons, enfin, une vie quasi normale, même s'il faut rester vigilants face au COVID.

Grâce à cette amélioration, vous pourrez, si vous le souhaitez, assister aux conseils municipaux dans la salle de la

mairie, le dernier jeudi de chaque mois, à 18h30.

Parmi les quelques temps forts de la vie communale, nous pouvons évoquer la mise en place des PAV (Points d'Apports Volontaires) qui sont bien utilisés par les riverains et rendent le centre-ville plus agréable car les rues ne renferment plus les innombrables poubelles qui jonchaient les trottoirs. Bien sûr, il va nous falloir être vigilants et combattre les dépôts sauvages en ville ou dans les hameaux qui occupent encore beaucoup trop les agents communaux contraints de les ramasser régulièrement.

Autre information attendue par beaucoup, la fontaine sera restaurée dès le mois d'août et pour les travaux du lavoir, ce sera à la mi-septembre.

Et aussi, dès le 1^{er} juillet nous allons récupérer le bâtiment de l'ancienne CDC situé au Mas. Pas de changement pour la CYBER BASE et les permanences de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais.

Le Schéma Intercommunal d'Aménagement et de Développement « Ici demain Grand Cubzaguais 2030 » a été validé par le conseil communautaire lors de sa séance du 25 mai. Complémentaire aux actions de la Communauté de communes, il donne tout son sens à l'action menée dans le cadre de « Petites Villes de demain ». D'ailleurs, à ce propos, des ateliers citoyens se sont déroulés le 11 mai dernier et le bureau d'étude CREHAM en a fait une restitution à la commission.

Les habitants ont pu exprimer leurs attentes et ils ont suggéré des axes d'amélioration notamment dans les domaines de la rénovation de l'habitat, de l'attractivité du centre-ville ou du développement des services, sans oublier la redynamisation économique. La commission en charge de ce dossier va classer et prioriser les actions.

Autre information importante, dès le mois d'août le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) remplacera celui de la Communauté de communes. Nous vous informerons plus précisément de son nouveau rôle.

Quant aux jardins partagés, ils continuent leur co-construction et devrait se créer, bientôt, un collectif ou une association des habitants jardiniers. Justement, un des rôles du C.C.A.S sera de fournir les équipements à ceux qui voudront exercer ce loisir.

Cet été, profitez des nombreuses animations municipales ainsi que de celles proposées par les associations et l'office de tourisme.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Pierre JOLY ◆

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Protéger - Renouveler - Planter - Participer

Les premières conventions ont été signées avec la Commune le 18 mai. Vous aussi, vous souhaitez embellir le village, n'hésitez pas à venir signer cette convention au secrétariat de la mairie...

La demande peut être faite par chaque Bourquais majeur dans la limite d'une personne par foyer, ou, pour une demande collective, par un porteur de projet majeur. Dans ce dernier cas le porteur de projet devient le titulaire du permis de végétalisation. Il est désigné comme responsable. À ce titre il est le garant de la mise en œuvre et du suivi du projet selon les modalités inscrites au permis de végétaliser de la commune de Bourg.



VÉGÉTALISER
C'EST
PERMIS !!!



NOTRE VILLAGE S'EMBEILLIT

Quelques travaux, réalisés ou en cours



Début des travaux de rénovation de la fontaine



Réfection du mur d'enceinte du parc de l'esconge



Réfection et végétalisation de la clôture du camping



Mise en place des Points d'Apport Volontaire



Changement des plaques de rue



Dévégétalisation de la porte de Blaye

Réalisation d'une rampe d'accès sécurisée au camping



Réfection de voirie

CIMETIÈRE

Reprise prochaine par la mairie du champ commun bordé par les allées A-J - B- M.

Si vous êtes concernés rapprochez-vous du service cimetière de la mairie.

URBANISME

Petits rappels...

Tous les travaux modifiant l'aspect d'un bâtiment sont soumis à une demande d'autorisation d'Urbanisme. Ceci y compris pour une remise en peinture de couleur identique.

Aussi, lorsque vous envisagez de repeindre vos volets, changer vos fenêtres ou portes extérieures, changer vos tuiles (même pour des tuiles de même type), ouvrir une fenêtre de toit... n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie, auprès du service de l'Urbanisme, pour connaître les formalités à accomplir.

Désormais, les demandes d'autorisations d'Urbanisme peuvent être déposées en ligne, sur le lien suivant :

cubzaguais.geosphere.fr/guichet-unique

Une création de compte est sollicitée à la connexion, lequel reste valide pour des enregistrements ultérieurs.



VENUE DE L'ONF

Afin de connaître l'état sanitaire de notre patrimoine végétal, nous avons fait appel à l'ONF (Office National des Forêts).

Ils sont intervenus au début du printemps, leur diagnostic nous permettra de savoir s'il est prudent de couper ou mettre en place des moyens de préservation pour certains sujets.



Points d'Apport Volontaire rue Valentin Bernard

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

À l'initiative de la Mairie de Bourg et du SMICVAL les PAV de la rue Valentin Bernard, rue Neuve, rue Emile Couzinet sont fonctionnels depuis début avril.

La transition s'est faite en présence des personnels SMICVAL qui ont accompagné les usagers dans ce nouveau mode de fonctionnement. L'usage est réservé aux ordures ménagères du quotidien. Ces emplacements ne sont pas des lieux de dépôts d'encombrants qui devront être portés en déchetterie (accès gratuit).



Rues 4 septembre et Couzinet

CITYALL

Application mobile pour informer les citoyens

Toute l'information locale en direct sur le smartphone des administrés.

CityAll est une application mobile gratuite utilisée par plus de 1 000 collectivités en France pour informer et échanger avec les administrés en temps réel. Après avoir téléchargé l'application CityAll sur l'AppStore ou Google Play, le citoyen s'abonne aux villes qui l'intéressent. Il peut ensuite suivre le fil d'actualité des villes sélectionnées et rester informé en temps réel grâce aux notifications : alerte, météo, événement, actualités, page Facebook, participer, sondage, urgences, panneaux lumineux, associations, commerçants...



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



CAMPING

Amélioration et embellissement

Notre joli petit camping de Bourg bénéficie de plusieurs points forts, déjà identifiés par ses visiteurs (voir leur évaluation sur le site GoogleMap).

Ce petit joyau de notre commune situé au bord de l'eau, avec ses emplacements ombragés, protégé de la circulation, à 2 pas de la piscine municipale et quasiment au centre-ville de Bourg méritait néanmoins d'être mieux valorisé.

Par conséquent, la mairie a commencé une démarche en ce sens en dehors des travaux annuels d'ouverture (réparation des dégradations, remplacement des fournitures usagées).

Les premières étapes ont consisté à faciliter l'accès aux usagers à mobilité réduite par l'ajout d'une rampe à l'entrée du bureau d'accueil, à remettre en service la borne camping-car (dont le monnayeur était cassé), à remplacer les 130 m de la clôture le long de la falaise et enfin à végétaliser celle-ci.



Malheureusement quelques jours après ce travail, plus de 30 pieds de plantes grimpants ont été dérobés dans la nuit. Leur remplacement pourra se faire que pour la saison prochaine. Ce type de comportement nous laisse sans voix.

L'année suivante, à la suite du diagnostic réalisé par l'ONF, l'objectif sera de redéfinir le plan du camping en relation avec les arbres à abattre et à replanter, avec l'ambition à long terme de créer des séparations végétalisées entre les emplacements.



RESTAURATION

Notre village ne manque pas de choix pour passer un moment en famille ou entre amis autour d'un plat ou d'une verre, ou pour emporter chez soi de quoi se régaler.

« Le Bouchon de Bourg »
Bistrot / Vin de Bourg (Réservation sur internet)

- Le midi – mardi à samedi
- Le soir – jeudi à samedi

« Crêperie des vignobles »
Crêperie – 05 57 33 14 82

- Le midi – mardi à dimanche
- Le soir – mardi à samedi

« Cuisine & Dépendance »
Gastronomique – 09 81 86 26 66

- Le midi – lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche
- Le soir – lundi, jeudi, vendredi

« La Belle-Amie »
Guigette à tapas – 06 17 63 34 19

- Le midi – vendredi à dimanche
- Le soir – vendredi à dimanche

« Les 4 baigneurs »
Traditionnel – 05 57 32 30 54

- Le midi – mardi à dimanche
- Le soir – mardi, vendredi, samedi

« Le Plaisance »
Traditionnel et Pizza – 05 57 68 45 34

- Le midi – mardi à dimanche
- Le soir – jeudi à samedi

« Le Bourg'joie »
Café / Snacking – 09 83 77 49 56

- Tous les jours, midi et soir

« Pizza Bingo »
Pizza à emporter – 05 57 43 24 54

- Le midi – mardi à dimanche
- Le soir – mardi à dimanche

DÉPART

Meilleurs vœux pour sa retraite à Mr. Aguado et son garage.

Propriétaire du garage emblématique du centre-ville, Mr. Aguado a officiellement pris sa retraite après quelques décennies. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape.

MARCHÉ

Mardi et Vendredi

À la suite de l'aménagement des PAV près de l'église, les petits marchés du mardi et vendredi ont dû être temporairement déplacés devant la mairie, avant d'identifier un emplacement final respectant les contraintes suivantes : rester dans le centre-ville de Bourg, garantir une visibilité aux exposants, permettre un agrandissement si d'autres exposants se présentent et faciliter la cohabitation avec le stationnement des véhicules.

Suite à une enquête auprès des usagers sur les deux emplacements possibles (place d'Armes ou place de la libération), la grande majorité s'est prononcée pour la place de la libération (75%). Le déplacement sera effectif dans l'été.

FÉLICITATIONS

à la boulangerie Grandjean

Ce printemps nous avons adressé nos félicitations à M. et Mme Grandjean et à leurs employés pour leur victoire au concours de «La Meilleure Boulangerie de France». À cette occasion M. Grandjean a insisté sur son attachement à notre commune. La vitalité d'une petite ville comme Bourg dépend largement de ce genre d'initiative individuelle.

MESSAGE

... aux commerçants de Bourg

En l'absence d'Association de commerçants, le passage d'informations entre la mairie et les commerçants reste problématique.

Il a donc été décidé d'utiliser la messagerie instantanée « WhatsApp » pour créer un groupe avec les élus référents et les commerçants. Si vous êtes concernés et que vous souhaitez rejoindre ce groupe de communication, adressez votre demande à accueil@bourg-gironde.fr avec votre nom et votre numéro de téléphone.

PHARMACIE

Après plus de 30 ans au service des patients bourquais Odile Lafon tire sa révérence le 30 juin.

« Merci à tous les bourquais pour leur confiance. Ma fille Céline Paillet reprend les rennes. La pharmacie de Gauriac sera gérée par Julie Soubiran à partir du 1^{er} juillet. L'équipe est rajeunie mais l'esprit restera le même. Amicalement. » Odile

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES...

« CV'ARMES 33 »

À La Croix Est, nouveau commerce de bouche (vente à emporter) sur le parking de l'armurerie : sandwiches, poulets rôtis, huîtres... (Détails non encore disponibles.)



« Frip'Addict »

5, Croisement du Port, ouverture d'une friperie pour femme. Ouvert du mardi au samedi et le dimanche matin.



ENTREPRISES COMMERCANTS ARTISANS

À VOTRE SERVICE SUR NOTRE TERRITOIRE ...

Vous pouvez visualiser ou télécharger le pdf sur la page : <http://www.bourg-gironde.fr/vie-economique/commerces-et-entreprises/>

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Ce programme, qui aide à révéler le potentiel des petites villes en accompagnant les projets de territoire, suit son calendrier.

Malgré une volonté d'élargir la participation à ces travaux au-delà des associations et des citoyens, nous avons rencontré des difficultés en dépit d'invitations nominatives.

La bonne santé d'une démocratie dépend du temps et de l'attention que chaque citoyen lui donne. Et la Commune est l'endroit où cette opportunité est la plus simple et la plus concrète. Ne vous en privez pas.

Montage du projet Petites Villes de Demain

- Avril 2021 - Signature de la convention entre État et municipalité.
- Juillet 2021 - Recrutement cheffe de projet.

- Octobre 2021 - Sélection d'un cabinet d'urbanisme CREHAM.

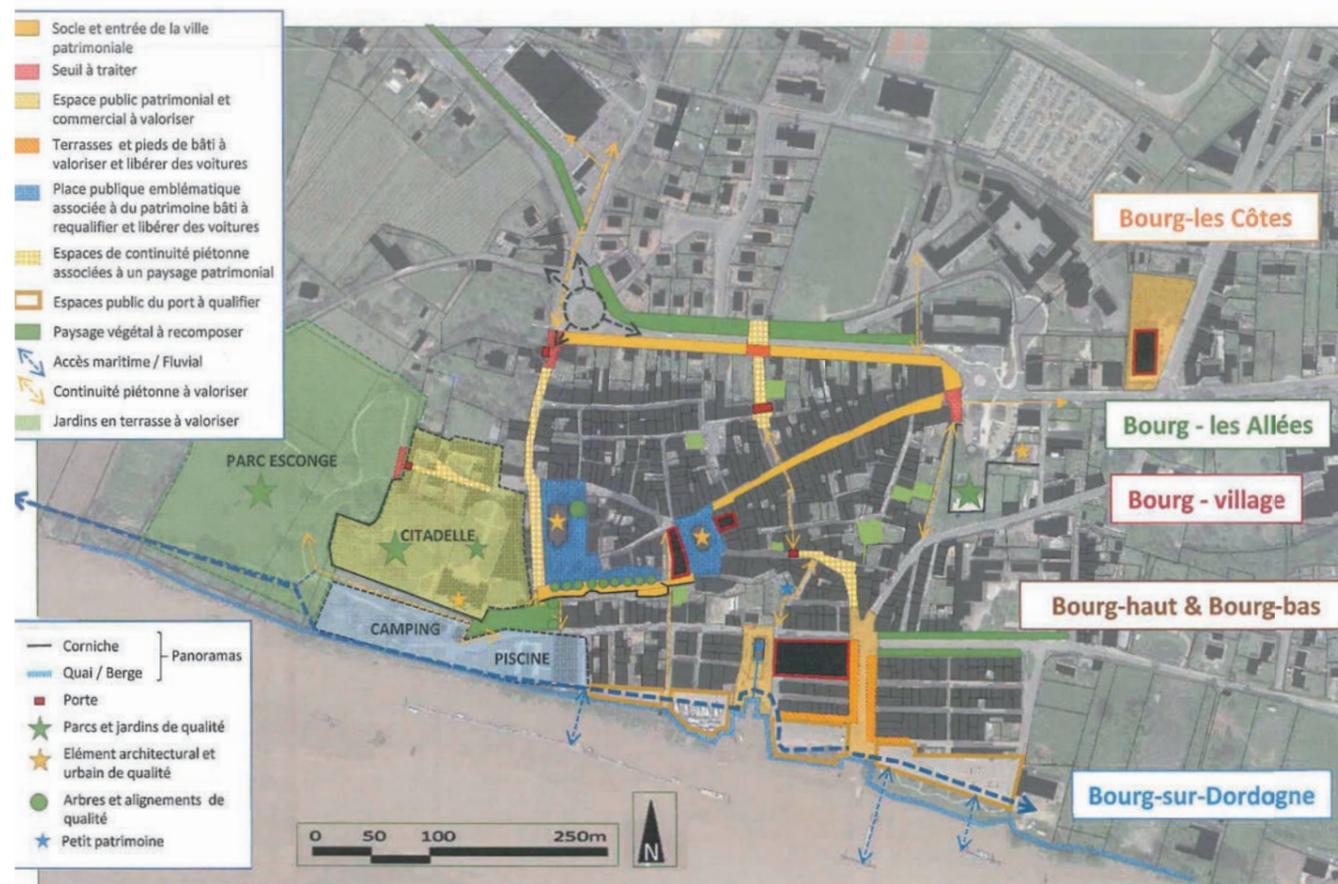
Étude pré-opérationnelle

- Février 2022 - Diagnostic global présenté.
- Mars 2022 - Enquête auprès des habitants.
- Mai 2022 - Atelier citoyen pour préciser les enjeux du territoire.
- Juin 2022 - Elaboration de scénarii au travers d'un plan guide.

- Juillet 2022 - Intégration des fiches-actions concernées à l'ORT (Opération de Revitalisation des Territoires).

- Septembre 2022 - signature de l'ORT au niveau de la CdC, intégrant les éléments du plan d'action de Bourg.

À l'issue de ces étapes, les actions finançables seront réalisées au travers de différents programmes dédiés aux différentes responsabilités des collectivités locales.



3C

La participation, une culture à acquérir

Le Conseil Citoyen Communal est un outil de participation mis à disposition des habitants de Bourg par la municipalité.



Il est issu d'un long travail de réflexions et d'analyses mené par la liste « Transition citoyenne » afin de renforcer les liens entre élus et bourgeois, et faciliter ainsi l'émergence de projets d'intérêts généraux en cohérence avec les attentes des habitants. Il ambitionne de permettre à chaque bourgeois de développer des idées et des actions afin que la « petite ville de demain » soit aussi la leur.

Jamais aucune municipalité de Bourg ne s'était jusqu'alors lancée dans cette aventure démocratique. Comme pour toute innovation, les premiers pas sont balbutiants, tant pour les citoyens que pour les élus. Depuis 2020, des initiatives citoyennes ont vu le jour, très vite confrontées à des principes de réalité : besoins de financements, modes d'organisation, cadres législatifs... et malgré toutes ces contraintes qui hérissent, autant d'occasion de se rencontrer, d'apprendre à se connaître pour mieux se frotter aux forces et limites de son engagement. Du côté des élus, là aussi, la culture participative ne fait que lentement son chemin... Le 3C ne dispose toujours pas des compétences des commissions municipales, le laissant ainsi se mouvoir à l'aveugle, car comment agir en soutien ou en « étonnement » face à des actions municipales inconnues ?

De l'inertie à l'action

C'est une occasion exceptionnelle que d'entrer ensemble, citoyens et élus, dans une culture participative à co-construire. Sans l'engagement et l'envie d'apprendre des uns et des autres, l'inertie risque d'être seule au rendez-vous de l'histoire de notre village.

Contact : 06 95 38 21 10

ÉCOLE

L'école maternelle a renoué cette année avec la fête du printemps.

Un temps festif pendant lequel parents et enfants ont pu participer à des ateliers pour refaire une beauté à la cour de récréations est au jardin. Un goûter est venu clôturer cette journée que nous renouvellerons avec grand plaisir l'année prochaine.



ALLÔ HABITÂT

Toute l'information sur le logement en Haute-Gironde

Allô Habitat est un annuaire qui regroupe l'ensemble des partenaires pouvant répondre à vos questions et vous orienter vers le bon interlocuteur sur les sujets liés au logement.

L'objectif d'Allô Habitat est double :

- Rendre lisible l'accès du service public aux particuliers et faire connaître l'offre de conseils neutres, gratuits et de qualité pour faire face aux nombreux démarchages commerciaux dans le domaine de la rénovation énergétique.

Adopter une vision globale du projet d'habitat grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics liés directement ou indirectement avec le sujet du logement, pour favoriser la transversalité.

Rendez-vous sur la page : www.allo-habitat-haute-gironde.fr pour plus d'informations !

CHANTIERS JEUNES
ÉTÉ 2022

Je bosse!
C'EST UN BON PLAN!
Je découvre le monde du travail

Tu as entre 14 et 17 ans tu habites à Bourg

et tu souhaites gagner de l'argent de poche (en chèque CADHOC) tout en améliorant le cadre de vie de ton village ?

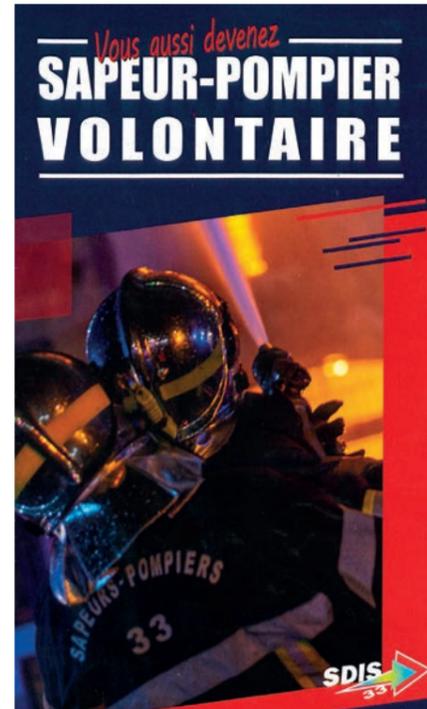
Renseigne toi!

Dossier d'inscription à retirer ...

Bourg
CCAS
Accueil de la Mairie de Bourg
1 Rue du Château Vieux 33710 BOURG
TEL : 05 57 68 40 04
ou par mail : ccas@bourg-gironde.fr

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous aussi devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
Vivre un ENGAGEMENT CITOYEN
Adhérer à des VALEURS ESSENTIELLES
S'investir sur son TEMPS LIBRE
Exercer une ACTIVITÉ VALORISÉE



Conditions D'ENGAGEMENT

- Avoir entre 18 et 60 ans,
- Jouir de ses droits civiques,
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du service national,
- Avoir une aptitude physique et médicale en lien avec les missions confiées.

DISPONIBILITÉ

L'activité de sapeur-pompier volontaire répond aux impératifs de l'établissement ainsi qu'à la disponibilité de l'agent.

En fonction de l'activité opérationnelle du centre d'incendie et de secours, celle-ci s'exerce sous deux formes : l'astreinte ou la garde casernée.

Le sapeur-pompier volontaire est un atout sécurité pour son entreprise.

L'employeur de SPV a droit à un abattement sur la prime d'assurance au titre de contrats garantissant les dommages incendies.

L'employeur qui maintient la rémunération du SPV, dans le cadre d'une convention peut demander à percevoir les indemnités du SPV qui sont exonérées d'impôts et de cotisations.



FORMATION

Véritable formation qualifiante, elle permet un gain en compétence, elle comprend :

- Une formation initiale adaptée aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires,
- Une formation continue destinée au maintien et au perfectionnement des aptitudes,
- Une formation de spécialités (conduite, feux de forêts...)

DÉMARCHES

Adresser une demande écrite au SDIS 33. Se présenter au Chef du centre le plus proche de son domicile.

Participer à un comité de recrutement comprenant :

- des tests sportifs
- un entretien de motivation
- une visite médicale d'aptitude

Comme Quentin M., étudiant, venez rejoindre notre centre d'incendie et de secours.
"L'altruisme, la passion, l'esprit d'équipe, la diversité des interventions sont les raisons pour lesquelles je me suis engagé."

Clément B., agent hospitalier
"Ce qui m'attire chez les pompiers c'est le travail en équipe et de porter secours. Tout cela, je l'effectue en gardant une vie professionnelle et familiale."

Fabrice B., employé dans le privé
"Depuis tout petit, je rêvais d'exercer un métier qui me rendrait utile, qui me permettrait de venir quotidiennement en aide aux gens. Je me suis engagé en tant que sapeur-pompier volontaire à l'âge de 16 ans après avoir été Jeune Sapeur-Pompier. Cela fait bientôt 20 ans que je concilie vie familiale et professionnelle ainsi que ma passion de sapeur-pompier."

Contactez le Centre d'Incendie et de Secours de Bourg sur Gironde
Commandant LAZES au 06 07 62 13 39
ou Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde
22, Boulevard Pierre ter
33081 BORDEAUX CEDEX
05.56.01.84.40
direction@sdis33.fr



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool
Mangez en quantité suffisante
Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps
Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) #meteo.fr #canicule

Registre pour les personnes vulnérables

En prévision de périodes particulièrement difficiles – fortes intempéries, inondations, canicule, crise sanitaire, etc. – le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient un registre, afin de localiser les personnes les plus fragiles et vulnérables.

Le « Registre des personnes vulnérables » est nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Peuvent s'inscrire :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical...)

Ce dispositif permet au CCAS d'assurer un suivi des personnes fragilisées en les contactant régulièrement pour leur offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et intervenir si besoin.

La demande d'inscription peut être faite, soit par la personne elle-même, soit par un tiers (membre de la famille, médecin, intervenants au domicile, voisins, etc...) auprès de la mairie :

- en téléchargeant sur le site de la mairie le formulaire et en nous le retournant.
- par téléphone : 05 57 68 40 04
- par mail : ccas@bourg-gironde.fr
- à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

ACTIONS SOCIALES

Le guide du Grand Cubzaguais

*Trouver le bon interlocuteur ? La réponse à une difficulté de la vie ? Le bon dispositif ? Pas toujours simple de se repérer. Ce guide vous aide à y voir plus clair sur le thème de l'action sociale.***

Cette édition du guide de l'Action sociale du Grand Cubzaguais 2022 est une première à double titre. D'abord parce que vous y trouverez pour la première fois une présentation des institutions, des organismes, des associations autour de l'action sociale, de l'accès aux droits, de l'insertion et de l'emploi, de l'accès aux soins, du handicap, de l'accompagnement des familles, de la mobilité, qui interviennent sur le territoire du Grand Cubzaguais.

Ce guide est consultable et téléchargeable sur www.grand-cubzaguais.fr



SOLAIRE

Le cadastre solaire du Grand Cubzaguais

Particuliers, entreprises ou collectivités, évaluez gratuitement le potentiel solaire de votre toiture !

Votre toit est-il propice à l'installation de panneaux solaires ? Pour le savoir le Grand Cubzaguais met à votre disposition ce cadastre solaire :

<https://grand-cubzaguais.cadastre-solaire.fr/>

Le cadastre solaire indique le potentiel solaire de chaque bâtiment du territoire de la communauté de communes du Grand Cubzaguais. Ce dernier est calculé à partir de la simulation du rayonnement solaire annuel moyen.

L'objectif du cadastre solaire est de faciliter la prise de décision et d'orienter les premiers choix techniques (photovoltaïque ou thermique) et économiques (autoconsommation avec ou sans vente du surplus, vente au réseau, etc.). Il permet d'identifier le potentiel solaire de votre toit et de vous indiquer l'intérêt financier de votre projet.

Et pourquoi pas une ombrière photovoltaïque ? Le potentiel solaire de certains parkings est aussi disponible sur le cadastre solaire !



a MAP COLLECTIVITÉ



Faites-vous accompagner pour concrétiser votre projet de solaire photovoltaïque ou thermique en vous rapprochant d'un conseiller info-énergie ICARE. Ce dernier vous apportera un conseil technique, neutre et gratuit sur l'installation de vos panneaux solaires.

Les coûts indiqués via le cadastre solaire du Grand Cubzaguais sont donnés à titre purement indicatif.

La communauté de communes ne cautionne en aucun cas le démarchage commercial à domicile proposant l'installation de panneaux solaires.

Pour cela il vous suffit de téléphoner au : 05.24.73.86.22 ou de les contacter par mail : icare@grand-cubzaguais.fr

Les conseillers ICARE vous informent également sur l'ensemble des solutions pour réduire vos consommations énergétiques.

Les conseils portent sur les pratiques et les usages (rénovation énergétique, construction bioclimatique, énergies renouvelables, consommation responsable, etc.), mais aussi sur les dispositifs, aides financières et services répondant à vos problématiques et besoins.

KUNDALINI YOGA

Un yoga pour tous

Le kundalini Yoga permet de renforcer sa vitalité, de s'assouplir et de se détendre.



Il est constitué d'une série de postures dynamiques et statiques (asanas), de respirations (pranayamas), de sons chantés (mantras). Il intègre également la relaxation et la méditation. C'est une pratique très complète qui s'adapte à tous.

Depuis plus de 15 ans l'association Terre-Ether est présente à Bourg pour un cours hebdomadaire les jeudis soir à 20 heures dans la salle du Dojo. En septembre 2021, deux professeurs de la même fédération (la FTKY) sont venus renforcer l'association et trois nouveaux cours ont été ouverts.

Marie-Pierre propose un cours les mardis matins à 9h salle Camecem à Bourg et Bruno les mardis à 19h dans la salle polyvalente de Bayon. Les mercredis, c'est à Cagnac que Laurent propose un créneau horaire à 19h, salle polyvalente.

Le partenariat avec l'association Hêtre & Bien-être qui dispense des cours les lundis (matin) et vendredis (midi) à Saint-Martin-Lacaussade et Lundis (soir) à Cézac, vous offre la possibilité de trouver le jour et le créneau horaire qui vous convient.

Les cours se termineront le 9 juillet et reprendront à compter du 19 septembre 2022.

Le premier cours est offert.

Renseignements : Laurent 06 45 81 16 40

Bruno : 06 27 41 39 64

Marie-Pierre : 06 88 39 66 21



JUDO

Remise de ceinture et compétition interne

Le samedi 4 juin un petit tournoi interne au judo club était organisé aux chais de Portier.

Plusieurs moments forts ont émaillé cet après-midi. Notamment la présentation de Sacha Carlier nouvellement promu ceinture noire premier dan, ainsi que Florian Bocquet, lui, promu ceinture noire troisième dan.

Se sont suivis divers combats qui ont permis aux débutants de faire connaissance avec la compétition. Tous ces combats ont eu lieu



avec le concours de nos deux arbitres Carlier Sacha et Hébrard Damien.

Nous avons pu également assister à de très beaux combats de la part de nos ceintures noires qui œuvrent énormément pour le club.

Cet après-midi midi s'est terminée autour d'un verre et d'une auberge espagnole sous le signe de la convivialité.



LES 500 MARCHES

**Le retour... on recommence, et en mieux !!
Samedi 24 septembre 2022 à 18h00**

Les **500** marches de Bourg par l'ALBS

Participation ouverte à toutes et tous, licencié(e)s ou non (Certificat médical obligatoire pour les non licencié(e)s).

Inscription en ligne sur peyce.com à 13€ (jusqu'au 20 septembre).

Ou sur place le jour même à 15€ citadelle de Bourg de 16h à 17h30.



**Organisé par ALBS Omnisports
Renseignements 06.20.31.67.95
ou 06 17 19 71 38**

GYM'PLAISIR

Gymnastique Volontaire adultes et enfants

Avec des animatrices diplômées et motivées, dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur.

Pour la rentrée de septembre 2022, Gym'Plaisir reprend les activités et propose un nouveau cours pour les 7-11 ans.

• Dans la salle des Chais de Portier :

> COURS DE PILATES : les mardis à 14h et jeudis à 20h



> COURS DE GYM DOUCE SENIOR : les mardis à 15h,

• Dans la salle de judo au port

> COURS DE GYM « BIEN ÊTRE » : les lundis et jeudis à 18h45



> SÉANCES ENFANTS 3-6 ANS

ÉVEIL MOTRICITÉ : les lundis à 16h45



> SÉANCES ENFANTS 7-11 ANS

MULTI SPORTS : les lundis à 17h45

Venez avec un ami ou une amie, pour deux séances d'essai.

**Renseignements et inscriptions :
gymplaisir@laposte.net
ou tel 05 57 58 83 46 ou 06 71 09 09 20**

VOUS CHERCHEZ UNE ASSOCIATION ?

CONTACTS DIRECTS...

Vous pouvez visualiser ou télécharger le pdf sur la page :

<http://www.bourg-gironde.fr/culture-loisirs/associations/>

FÊTE DES JARDINS PARTAGÉS

Rendez-vous samedi 1^{er} octobre pour venir découvrir les jardins



Vous pourrez y rencontrer les jardiniers, participer aux ateliers, animations et partager votre repas « tiré du sac » ... et à partir de 18 heures, spectacle avec la compagnie Thomas Visonneau pour son spectacle « Voler prend deux L »

Qui n'a jamais eu envie d'apprendre à voler ? Qui n'a jamais observé le vol des oiseaux ? Écouté leurs chants, attendu leur retour ? Qui n'a jamais eu envie de vivre dans un nid ? Qui n'a jamais pris son envol dans la vie ? Voici une invitation à lever les yeux vers le ciel, nous qui vivons de plus en plus la tête penchée vers le sol.



« Voler prend 2L » une pièce de théâtre proposée par la compagnie Thomas Visonneau qui nous invite à prendre de la hauteur, à lever les yeux vers le ciel pour réapprendre à regarder la nature qui nous entoure. Mêlant poèmes de Prévert et anecdotes croustillantes, Frédéric Périgaud partage sa passion d'ornithologue

et se livre à un « seul en scène » tantôt drôle et cocasse, tantôt nostalgique et troublant.

Qu'ont à nous apprendre les oiseaux ?

Ces animaux fragiles, vulnérables et majestueux nous interpellent sur notre rapport au temps, à la nature, au destin, au hasard.

« FENÊTRES AVEC VUE SUR » 2022

Du 24 Juin au 30 Septembre, au Musée de la Citadelle, souterrains et Calèches de Bourg Exposition Tout Conte Fée

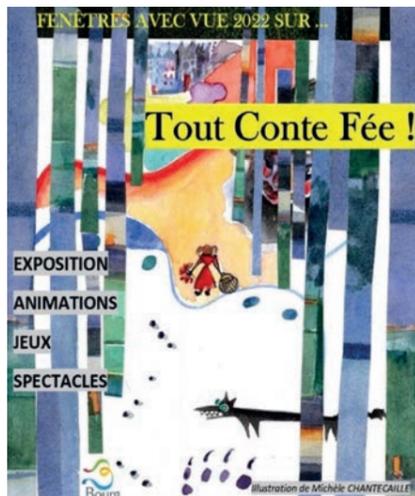
Cette exposition vous présente :

Les Contes en Boîte, en Conserves, en Bocaux, à la Cuillère et autres P'tits Cailloux imaginés et conçus par les enfants à la Bibliothèque de Bourg.

Des Contes en Poche réalisés par les artistes de l'atelier Carnets de Bord ; un cheminement dans la Forêt des Contes de jour et de nuit illustré par les élèves de l'école Gabrielle DUMONTET ; des Imageries de Conte à la manière de Warja LAVATER, scénarisées, illustrées et mises en scène par les élèves de l'école maternelle Gabrielle DUMONTET.

Une exposition pour découvrir ou re-découvrir les contes traditionnels du 19^{ème} siècle ; pour raconter, inventer, créer et exposer ensemble ; mais aussi pour mettre à l'honneur la tradition orale, se souvenir, transmettre, s'émerveiller...

Point de départ d'une belle saison culturelle gratuite avec des expositions, des jeux, des animations et des spectacles pour les plus petits et les plus grands, à partager en famille et entre amis...



Et au bout du Conte !

Du 22 et 29 juin et le 7 septembre à 10h30
Lecture Malicieuse
et **Atelier P'tits Cailloux**
au Musée de la Citadelle



TOUT CONTE FÉE !

Expositions

Musée de la Citadelle
24 Juin au 30 Septembre
La Conte-serverie de Bourg
Les Écoles de Bourg
Carnets de Bord
Pour un Voyage dans la Forêt des Contes

Exposition – jeux

... Les Jeux sont Fées !
Durant les journées Européennes du Patrimoine.
Musée de la Citadelle
17 / 18 Septembre 10h/13h – 14h/19h
Jeu de piste
« À la Recherche du Petit Chaperon Rouge »
Atelier « Petits cailloux »
cherche mon galet.33

Animations 0 – 3 Ans

... Doudous et Contes !
Promenons-nous dans les bois !
Chais de Portier - 13 / 20 Septembre à 10h
Sorcière, sorcière
Prend garde à ton derrière !
11 / 18 Octobre à 10h
Sur Inscription
bibliotheque@bourg-gironde.fr

Spectacles

... Ta Vie sur Pattes
Musée de la Citadelle - 7 Octobre à 18h30
Compagnie LALLALOBA
Conte Gestuel sur les Pas du Loup...
Sur réservation
bibliotheque@bourg-gironde.fr
Miss-Terre (conte écologique)
Salle de la Citadelle - 26 novembre à 20h30
Compagnie Betty Bleus
Sur réservation
bibliotheque@bourg-gironde.fr

« IVRESSES »

Chanson française et poésie

Le répertoire d'« Ivresses » nous plonge à corps perdu dans un flacon empli de verbe savoureux et de musiques enivrantes.

Ils chantent les ivresses, la griserie sous toutes ses formes : la fureur de vivre, le tourbillon amoureux, la frénésie de poésie, les vertiges de l'alcool...

Mathilde Maumont au chant offre la puissance des mots des grands auteurs de la chanson française et de la poésie.

Loïc Le Guillanton à la guitare nous étourdit par ces musiques intemporelles et géniales.

Ici, pas de multiplication des effets mais de l'interprétation pure, sans esbroufe. La guitare sèche et la voix sont leurs seuls instruments au service d'une émotion un peu sauvage, à fleur de peau.

3 Vinocabarets à Bourg !

Soirée spectacle et dégustation avec la Compagnie Imagine.

Mercredi 13 juillet - Soirée à 19 h
Bourg sur Gironde - Château La Croix Davids
La Galerie 57 rue Valentin Bernard

Mercredi 27 juillet - Soirée à 19 h
Bourg sur Gironde - Château Clos du Notaire
26 bis Camillac

Mercredi 10 août - Soirée à 19 h
Bourg sur Gironde - Château de Croûte
3 Croûte

Réservation conseillée au 06 15 98 80 55 ou sinon Billetterie sur le site de la compagnie : www.compagnie-imagine.org



Photo Claude Clin

STATISTIQUES

... des outils de communication de votre commune

Il existe plusieurs lieux virtuels à votre disposition pour votre information. Vous pouvez ainsi utiliser celui ou ceux qui vous correspondent le mieux.

APPLICATION MOBILE CITYALL



241 téléchargements
Merci d'inciter les personnes autour de vous à télécharger gratuitement l'application !
- 87 messages envoyés
- 139 j'aime
- 35 signalements

SITE WWW.BOURG-GIRONDE.FR/

Le site reçoit un trafic naturel « honorable » de 5700 / 5800 visiteurs par mois.
Principalement basé (comme on peut s'en douter) sur la notoriété de Bourg-sur-Gironde...



PAGE DE LA MAIRIE

- 975 j'aime la page
- 1165 abonnés
- 8 personnes ont visité le lieu

CONSEIL MUNICIPAL

Pierre JOLY
Maire
Grands projets-Finances

Christelle GRILLET
Première Adjointe
Enfance et Éducation

Yves VEYRY
Deuxième Adjoint
Communication et Participation Citoyenne

Laurence DARHAN
Troisième Adjointe
CCAS - Gestion des Affaires Sociales, Solidarité et Jeunesse

Florent DOTTO
Quatrième Adjoint
Économie, Tourisme

Stéphanie GRIMARD
Cinquième Adjointe
Voirie, Bâtiments communaux Patrimoine et Urbanisme

Cécile SEGUIN
Conseillère Municipale Déléguée
Associations Culturelles et Sportives Animation et Culture

Nadine MAGUIS
Conseillère Municipale Déléguée
Finances

Arnaud BARBERY
Conseiller Municipal
Gestion du Port

Dominique QUEYLA
Conseiller Municipal

Alain GARCIA
Conseiller Municipal

Joëlle GUIGOU
Conseillère Municipale

Frédéric MOREAU
Conseiller Municipal

Valérie BIGLIARDI
Conseillère Municipale

Xavier SANGUIGNE
Conseiller Municipal

Emmanuelle PHOTSAVANG
Conseillère Municipale

David ALLAIN
Conseiller Municipal

Émeline PELEAU
Conseillère Municipale

Thierry TRICOT
Conseiller Municipal

À VENIR

Les manifestations des 6 prochains mois à Bourg sur Gironde



Le samedi 2 juillet

À 21h30, dans le cadre du « Marché de potiers », un nouvel événement qui regroupe plus de 30 potiers (Voir article) un concert est organisé.

Nous accueillerons « Waagal » une sélection des « Scènes d'été en Gironde ». « Quand les deux hémisphères du cerveau travaillent ensemble pour créer une nouvelle musique enracinée dans un passé lointain ». Waagal est le projet du multi instrumentiste Erwann TEXIER-HARTH.

Guitare, didgeridoos, handpans, Kashaka, kalimba, sitar et autres instruments sont joués simultanément, créant une performance solo où le musicien ne cesse de repousser ses limites.



Puisant dans les musiques et cultures autour du monde, Waagal mêle sonorités millénaires et rythmes innovants, réalisant l'union de l'ancien et du moderne.



Le jeudi 14 juillet...

... marché gourmand et bal populaire à la Halle de Bourg

Vous avez rendez-vous, comme en 2021, dès 19h, pour partager un moment convivial autour de la Halle.

Le FC Alliance du Moron, Jeff le glacier, le Tube à Burgers, les commerçants et restaurateurs de Bourg sur Gironde proposeront de quoi se restaurer et nous danserons avec « Polyester », un groupe de disco Bordelais spécialisé dans les reprises DISCO-FUNK des années 70 & 80.



Du 2 au 11 septembre

... la traditionnelle fête foraine vous accueillera au port



Le dimanche 4 septembre

... la municipalité tente de redonner un nouveau souffle à la traditionnelle TROQUE SEL.

En s'appuyant sur les contacts pris avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde et en arpentant les foires et marchés aux alentours nous orientons cet événement, devenu au fil des ans foire à la pacotille, vers un marché des producteurs locaux avec barbecue et pique-nique géant au parc de L'Esconge. Des producteurs ont déjà répondu présents et nous sommes à la recherche d'autres exposants.

Faites circuler l'information autour de vous par le biais de ce tract.

Bourg sur Gironde
RECHERCHE
pour la foire

2022
pour son édition
du 4 septembre
Produits du terroir,
Dégustations,
Producteurs locaux,
Services, ...

Troque Sel

Exposants, commerçants
et artisans de produits
d'alimentation fine et gourmande,
produits locaux et du terroir.

Contact : troquesel@hotmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le samedi 10 septembre

... enfin un feu d'artifice au parc de L'Esconge mais pas seulement !

En effet, la ville résonnera dès la fin de l'après midi des percussions brésiliennes du Nord-Est du Brésil celles de la batucada maracatu « Nosso Maracatu ».



Vers 21h un spectacle de feu poétique et explosif « Pyromad » vous est offert dans le cadre des « Scènes d'été en Gironde ».



Pyromad est un spectacle de feu et pyrotechnie de la Compagnie Cirkulez. Entre manipulation d'objets enflammés, danse et théâtre corporel. Un spectacle de feu et pyrotechnie hors du commun où l'élément feu devient le véritable protagoniste de cette histoire pleine d'humour et de poésie.

22h30 ce sera l'heure du feu d'artifice.



Le weekend du 16, 17 et 18 septembre

... « Fêtons le fleuve » ce nouvel événement annuel est de nouveau organisé en 2022

Théâtre, musique, balades sur le fleuve avec le Club nautique de Bourg, « Pucés nautiques », restauration avec le FC Alliance du Moron composent le menu de ce weekend dédié à notre patrimoine fluvial.



Samedi 8 octobre

... Au port, à 19h concert de soutien aux « Restos du cœur »

Ce concert, donné dans le cadre du mois solidaire, est coorganisé par l'association « Permis de jouer » et la municipalité de Bourg.

Un groupe local proposé par Permis de jouer, l'autre régional « Seven eyed crow » et un tribute non défini à ce jour.



« Seven Eyed crow » (le corbeau aux sept yeux) ravira les fans de métal progressif en général et chatouillera les oreilles des fans de Haken, Leprous, mais aussi Tool ou Karivool. Formé à Bordeaux en 2015, Aurélien, Alex, Fred, Yoann et Jay ont à leur actif un premier EP puis un premier album en 2018 et les revoilà en 2022 avec « Icarus » un nouvel EP de 5 titres.



BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année

Le brûlage à l'air libre des déchets verts fait l'objet d'une interdiction générale en Gironde (art. 84 du règlement sanitaire départemental / art. 16 du Règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies :

« Le brûlage à l'air libre des déchets verts (par opposition aux rémanents issus des travaux agricoles et forestier) produits par les particuliers, les professionnels (notamment les entreprises d'espaces verts et les paysagistes) et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département ».

Cas particulier

Les opérations de lutte contre le gel pour les viticulteurs

Au regard de périodes de gel, cette interdiction ne concerne pas les opérations de brûlages pour lutter contre le gel dans les cultures viticoles en raison des conditions climatiques.

Toute opération de brûlage doit être précédée d'une information préalable du Maire et du centre de secours SDIS le plus proche.

Rajae EL-FATIHI

Chargée d'état civil - Population
Mairie de Bourg - 1 Rue du Château Vieux - 33710 BOURG
Tél : 05.57.68.40.04

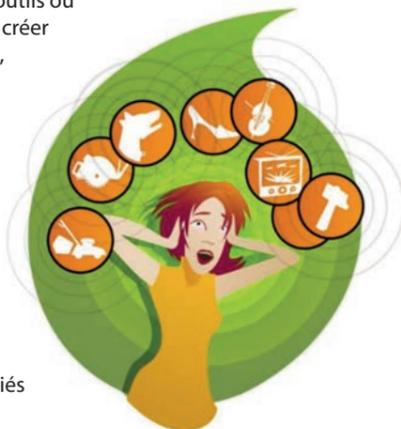
NUISANCES SONORES

Non, votre voisin n'a pas le droit de démarrer la perceuse dès 7h du matin de l'autre côté de votre cloison.

En Gironde, c'est l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 qui fixe les horaires autorisant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par « des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore » (tondeuses, perceuses...).

Ainsi, ces travaux sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



VALORISEZ VOS DÉCHETS

Les tontes, tailles et mauvaises herbes ne sont pas des déchets, pensez à les valoriser

Réalisez votre propre compost en mélangeant vos déchets de jardin et déchets de cuisine. Vous réduirez vos déchets tout en produisant un amendement naturel de qualité. Conseils sur : www.smicval.fr



TRIBUNE de l'opposition

À la suite à notre dernière tribune, le maire et sa majorité nous ont exclus des réunions préparatoires du conseil municipal. Cependant, le conseil municipal reste le vrai lieu de débat et de démocratie ! Cette punition n'a en rien entaché notre présence dans les commissions, bien que certaines semblent être fixées en dehors des disponibilités des membres de notre équipe.

Nous continuons d'être une force de proposition, que le maire déprécie constamment pour essayer de nous enfermer dans le rôle réducteur de « l'opposition ». Il ne faut pas oublier que notre équipe représente pratiquement autant d'habitants que la majorité (à deux voix près). Nous sommes tous élus pour, entre autre, écouter la parole des habitants et en tenir compte. Cette démocratie participative indispensable était une mesure phare de notre programme. Le maire, dans sa propagande électorale, l'avait étrangement fait sortir de son chapeau.

Que devient aujourd'hui le conseil citoyen communal mis en place par la majorité ? Il est au point mort, tué dans l'œuf ! Mais il revient aux habitants à prendre en main le conseil citoyen pour faire entendre leur parole et à la municipalité de ne pas l'étouffer.

En ces temps difficiles pour la citoyenneté, où 70% des 18-34 ans ne vont plus voter, il nous paraît évident de renouer avec une participation active des citoyens à la décision politique, et faire des jeunes de notre village les vrais acteurs de la vie démocratique.



Emmanuelle Photsavang



David Allain



Thierry Tricot



Emeline Peleau

david.allain@bourg-gironde.fr
emeline.peleau@bourg-gironde.fr
emmanuelle.photsavang@bourg-gironde.fr
thierry.tricot@bourg-gironde.fr

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCE, INFORMATIONS MÉDICALES, PROFESSIONNELS DE SANTÉ

INFORMATIONS MÉDICALES

Police 17
Gendarmerie 05 57 94 06 75
Pompiers 18 ou 112
Samu Social 115
Centre Anti-poison 05 56 96 40 80
Hôpitaux : Blaye 05 57 33 40 00
Lormont 05 56 94 47 57
Libourne 05 57 55 34 34
Bordeaux 05 56 79 56 79
Médecins de Garde 15 (N° unique)
Kiné Bronchiolite Gironde 0820 825 600
Pharmacie de garde 32 37 (N° unique)
Ambulances 05 57 68 42 61
3 ZAE Bellevue N°03 - 33710 PUGNAC

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE BOURG

2, Place de l'Eglise - 05.64.31.19.75

Horaires d'ouverture du secrétariat :
lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h

Consultations médecin de garde sur RDV le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture, composer le 15

Médecins Généralistes

Dr BILDET - Dr COMBY - Dr LECOURT
Dr LATASTE - Dr DUNIKOWSKI
RDV au 05 64 31 19 75 ou sur Doctolib.fr
Dr JALLOT : RDV au 05 57 68 42 69

Cabinet infirmier

Mr HORNOY : 06 58 27 38 01
Mme BERNALEAU : 06 81 77 63 29
Mme NAJEAU / Mme GELOS / Mme DAGORN :
05.24.21.60.32

Psychologues/Psychanalystes

Mme GRIMBERT : 06 63 58 34 64
Mr MOUILLAC : 06 70 37 13 21

Dentistes : Dr LAPIERRE / Dr ATTARD :
05 57 68 32 72

Diététicienne : Mme TILLIER 06 60 56 31 21

Orthoptiste : Mr GASSON 07 65 51 73 35

Chirurgien orthopédiste :
Mr BALABAUDN 05 64 60 15 47



INFIRMIERS LIBÉRAUX

CABINET DESSEIX, DOMBEY, GONZALES
ET SAFARZADEH
35 rue Valentin Bernard - 05 57 68 42 83

M. FABIEN HORNOY
ET MME VALÉRIE BERNALEAU
5 rue des Religieuses - 06 58 27 38 01

DENIS MAGAL ET SANDRA CANU
N° 3 Les 4 Chemins - 06 82 31 89 39

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. GARCIA - 36 rue Valentin Bernard
06 41 31 17 40

M. HORVATH - 36 rue Valentin Bernard
07 83 59 72 43

M. LERUITE et M. GILLARD (paramédical)
3 lieu-dit aux 4 chemins - 05 57 58 70 74

M. VEDEL - 3 Le Mas 05 57 68 45 72
ou 06 72 20 96 17

OSTÉOPATHES

Mme ROQUES - 16-18 Quai Jean BART
07 67 90 94 95

ORTHOPHONISTES

Mme PORCHERON - 1 rue Jeantet
05 57 68 47 97

MM. HAVENNE et DUCLOS (paramédical)
3 lieu-dit aux 4 chemins 05 57 58 72 31

PHARMACIE

PHARMACIE Odile LAFON
2 La Croix Blanche 05 57 68 41 54
Pharmacie de garde 32 37 (n° unique)

OPTICIEN

ESPACE VISION - 3 La Croix Blanche
05 57 68 34 84

INFIRMIÈRES

DAGONNE LAURE, GELOS HÉLÈNE
ET NAJEAU NORA
43 rue Valentin Bernard 05 24 21 60 32



MAIRIE - HORAIRES

PERMANENCE SOCIALE

Le jeudi matin de 9h à 12h.

SECRÉTARIAT MAIRIE

1 rue du Château Vieux - 33710 BOURG
Bureaux ouverts
le lundi et jeudi de 9h-17h,
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h,
samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)
Tél. 05 57 68 40 04
par courriel accueil@bourg-gironde.fr

CES IMAGES ONT ÉTÉ PRISES SANS TRUQUAGE !!!

Elles sont seulement une réalité que l'on peut voir tous les jours dans le village !

ARRÊTEZ SVP, C'EST INACCEPTABLE !!!



Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



Rappel ! les déchetteries existent et elles sont gratuites pour les particuliers, donc prenez le temps de faire les choses correctement, MERCI !!!

